

**COMMUNE DE SAINT SERVIN DU BOIS**  
**Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 27 mars 2013**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 27 mars 2013 à 19 h 30 en Mairie de Saint Servin du Bois.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Jean-Marc HIPPOLYTE, Jean Paul GRILLOT, Martine BOYER, Nadine PALERMO, Nicole LEVIEUX, Philippe DESBROSSES, Christiane BRAMARD, Catherine GRANDIN, Jean-Claude DUFOUR, Anne-Marie LALLEMENT, Catherine CHARPENTIER, Jean-Claude PIERRAT.

**POUVOIRS** : René PAULUS pouvoir à Jean Paul GRILLOT, Pascale FALLOURD pouvoir à Christiane BRAMARD, Gilbert BROCHOT pouvoir à Jean-Claude PIERRAT.

**EXCUSES** : Alban VINCENOT, Delphine ACIER, Jérôme HAMULKA, Jean-Luc DRUOT.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Martine BOYER.

ORDRE DU JOUR

- ↓ Compte rendu de la dernière séance
- ↓ Dossiers en cours
- ↓ Travaux en cours
- ↓ Questions diverses

La lecture du compte rendu de la séance du 8 mars 2013 ne faisant pas l'objet d'observation, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

I - DOSSIERS EN COURS

A - FINANCES COMMUNALES

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 COMMUNE - COMPTE DE GESTION ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Maire quitte la séance afin de permettre au Conseil Municipal de délibérer sur la gestion des comptes de l'année 2012. Jean-Paul GRILLOT, 1<sup>er</sup> adjoint délégué aux finances apporte toutes les précisions sur l'exercice 2012 du Budget communal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - BUDGET DE LA COMMUNE

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	984 938.82	352 161.24
Recettes	1 157 628.04	152 452.45

Par ailleurs, il donne des précisions sur les restes à réaliser et propose l'affectation du résultat.

<u>REPRISE AU BUDGET 2013 - BUDGET COMMUNE</u>		
Investissement	Dépenses	Recettes
Déficit investissement reporté	132 727	
Restes à Réaliser	71 191	241 450
Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement reporté		540 300

## COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - BUDGET LOTISSEMENTS

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	12 329.21	12 329.21
Recettes	12 329.21	0

<b>REPRISE AU BUDGET 2013 - BUDGET LOTISSEMENTS</b>		
Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement reporté		6806
Investissement	Dépenses	Recettes
Résultat d'investissement reporté	12 329	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ⚡ Approuve le Compte administratif 2012 Commune et lotissements,
- ⚡ Approuve le compte de gestion 2012 du Trésorier Principal du Creusot Commune et lotissements,
- ⚡ Affecte le résultat 2012 sur le budget 2013 Commune et lotissements.

### VOTE DES TAUX

Jean Paul GRILLOT rappelle les Taux 2012.

TH	10.98 %
TFB	16.69 %
TFNB	50.10 %

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux pour l'année 2013. Les bases ont été revalorisées de 1,8 % par l'Etat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide de fixer les taux suivants pour l'année 2013 :

TH	10.98 %
TFB	16.69 %
TFNB	50.10 %

### BUDGET PRIMITIF 2013

#### 1. Budget Communal

Suite à la réunion de la Commission finances pour la préparation du budget 2013, Jean-Paul GRILLOT présente les chiffres des chapitres les plus importants pour ce qui est du fonctionnement et de l'investissement.

Le budget de la commune 2013 s'équilibre :

- ⚡ En dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 635 761.00 euros.
- ⚡ En dépenses et en recettes d'investissement à 1 748 253.00 euros.

Après en avoir délibéré, le budget 2013 Commune est approuvé à l'unanimité.

## 2. Budget lotissements

Jean-Paul GRILLOT présente les chiffres des chapitres les plus importants pour ce qui est du fonctionnement et de l'investissement.

Le budget lotissements 2013 est ainsi proposé :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	457 494.00	301 465.00
Recettes	457 494.00	301 465.00

Après en avoir délibéré, le budget 2013 lotissements est approuvé à l'unanimité.

### **B - DOSSIERS EN COURS**

#### Convention de délégation de compétence transports scolaires

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération de 2012 concernant la convention de délégation de compétence transports scolaires avec la Communauté Creusot Montceau ; celle-ci est compétente en matière de transports scolaires depuis 1984 et ceci en application de la loi d'orientation des transports scolaires du 30 décembre 1982 désormais codifiée dans le Code des Transports. La Communauté Urbaine qui exerce cette compétence dans les limites territoriales de son périmètre de transports urbains peut toutefois déléguer une partie de ses attributions à d'autres collectivités et notamment à ses communes membres qui

sont alors désignées Autorité Organisatrice Déléguée par convention.

C'est ainsi que la Communauté doit passer une convention de délégation de compétence avec la Commune de Saint Sernin du Bois afin que celle-ci puisse organiser sur son territoire le transport scolaire des élèves fréquentant ses écoles maternelles et primaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention de délégation de compétence transports scolaires avec la Communauté Creusot Montceau.

#### Cotisation C.A.U.E. - Année 2013

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'adhésion de la Commune au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Saône et Loire (C.A.U.E.). Mis en place par le Conseil Général en 1980, il assure des missions d'intérêt public pour la qualité du cadre de vie, la défense de l'environnement et le développement des territoires. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de renouveler l'adhésion de la Commune au CAUE pour l'année 2013 pour un montant de 220 euros ; les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2013 de la Commune.

#### Travaux du Cabinet Médical - Avenant au marché.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le marché de travaux pour le Cabinet Médical. Concernant le lot 4 Electricité, des travaux supplémentaires sont à prévoir : à la demande du bureau de contrôle, une alarme de type 4 doit être installée dans le bâtiment. Aussi, il convient de passer un avenant au marché de base.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'avenant °1 ci-dessous pour le lot 4 Electricité et autorise le Maire à le signer.

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Marché initial	13 013.00	2 550.55	15 563.55
Montant de l'avenant	615.00	120.54	735.54
Montant du nouveau marché	13 628.00	2 671.09	16 299.09

## II - TRAVAUX EN COURS

Jean-Marc HIPPOLYTE fait le tour des travaux prévus et réalisés par les employés communaux et les services de la Communauté Urbaine. Il tient à remercier le personnel communal pour le travail réalisé dans le cadre du déneigement.

## III - QUESTIONS DIVERSES

La semaine du développement durable se déroulera du 1<sup>er</sup> avril au 7 avril 2013 ; le programme est sur le site de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Le prochain conseil municipal est fixé le mardi 30 avril 2013 à 19 heures.

Le Maire,

Jean-Marc

